



Professionnels de santé, nous vous invitons aux :

# Cafés gourmands d'ICARE46

## « Les directives anticipées »

La loi du 2 février 2016 dite CLAEYS-LEONETTI sur la fin de vie renforce les droits du malade et permet la rédaction des directives anticipées, qui sont peu ou mal connues.

Comment les professionnels médicaux et paramédicaux peuvent-ils accompagner ces directives anticipées ?

Cette rencontre professionnelle animée par un médecin et une infirmière d'équipe d'appui, sera l'occasion d'échanger sur vos questionnements et vos expériences. Elle s'inscrit dans une dynamique d'amélioration des pratiques.

**Mercredi 14 Novembre à 20h à Souillac (MSP)**  
**Jeudi 29 Novembre à 19H30 à Bagnac sur Célé (Mairie)**  
**Jeudi 06 Décembre à 19H30 à Vayrac (Mairie)**  
**Lundi 10 Décembre à 14H à Lamagdelaine (MSP)**

**Mardi 12 Mars 2019 à 20H à Catus (Mairie)**

*Également en prévision à Prayssac*

Durée : 1h à 1h30

**ICARE**  
Informer Coordonner  
Accompagner en REseau **46**

Inscriptions : [icare46.secretariat@wanadoo.fr](mailto:icare46.secretariat@wanadoo.fr) ou 05 65 23 63 08